

Troc & Puces

**Organisé par Ergué Quimper Handball le 02 Juin 2024
Salle Dan Ar Braz Rue Stang Bihan 29000 Quimper**

Règlement Général

- 1- Cette manifestation organisée par Ergué Quimper Handball est ouverte aux particuliers et professionnels. Elle se déroulera le 02 Juin 2024 à la salle Dan Ar Braz à Quimper.
- 2- Selon l'article L310-2 du code du commerce, les exposants de type « Particulier » ne vendront que des objets personnels et usagés et doivent attester de la non participation à plus de deux manifestations de ce type sur l'année civile (Celui-ci compris).
- 3- L'emplacement (Table de 1.5m) est au prix de 7.5€. Les portants n'étant pas autorisés dans les allées, ils devront être positionnés sur un emplacement sans table de 1.5m au même tarif.
- 4- Les objets sont sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne pourra être tenu responsable des litiges tel que vol, casse, etc... L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (Interdiction de vente de produits dangereux, armes, animaux vivants...) L'organisateur dégage de toute responsabilité en cas d'accidents corporels.
- 5- L'inscription sera enregistrée lorsque le bulletin d'inscription dûment rempli, signé et accompagné du règlement sera parvenu aux organisateurs par courrier uniquement et qu'un mail ou Sms sera envoyé pour valider l'inscription. En cas d'inscription non retenue, le chèque reçu sera détruit par le feu s'il n'est pas récupéré le jour de la manifestation. Il pourra être renvoyé par courrier contre une enveloppe timbrée.
- 6- Au vu de l'amplitude de mise à disposition de la salle sur la journée du dimanche, nous ne pouvons ouvrir les portes qu'à partir de 7h15. Afin d'éviter au maximum la forte affluence du dimanche matin, nous vous conseillons de venir déposer vos marchandises le samedi de 15:30 à 18:30.
- 7- Vous récupérerez votre numéro d'emplacement et votre badge d'accès lors de votre arrivée.
- 8- Les places non occupées à 8h45 le dimanche matin pourront être attribuées à d'autres exposants. Les sommes versées ne seront pas remboursées.
- 9- L'ouverture au public est prévue de 9h à 17h. Les exposants s'engagent à ne pas remballer leur étalage avant 17h00.
- 10- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute personne pouvant nuire au bon déroulement de la journée.
- 11- Seul l'organisateur se réserve le droit de vendre des boissons et nourriture.

Le temps d'accès à la salle le dimanche étant limité, le créneau horaire pour décharger vos marchandises ne sera ouvert que de 7h15 à 8h45, ce qui présage un possible délai d'attente important.

Pour éviter ce flux trop important le dimanche matin, nous ouvrirons la salle le samedi soir de 15h30 à 18h30.

Un personnel dédié sera là dès l'ouverture le dimanche matin, afin de bloquer l'accès aux non exposants jusqu'à 9h, et de surveiller les cartons déposés sur les tables la veille.

NOUS VOUS CONSEILLONS DE FAVORISER LA DEPOSE LE SAMEDI SOIR

Renseignements que nous devons joindre au registre obligatoire:

Nom, Prénom :

Adresse :

Adresse mail (inscrire en majuscule):

Tél.

Professionnels : N° RCS



Particuliers : Photocopie recto/verso obligatoire (carte d'identité *ou* Permis de conduire *ou* passeport)

Indiquer le type de produits mis à la vente (Vêtements, bibelots, outils, décoration....)

.....

DECLARATION SUR L'HONNEUR

J'atteste sur l'honneur la véracité des renseignements ci-dessus mentionnés.

Reconnais avoir pris connaissance du règlement général et déclare l'accepter sans réserve.

Prends acte que ma réservation prendra effet à compter de la réception de mon SMS ou mail de confirmation.

Atteste ne pas avoir fait plus de deux troc et puces dans l'année civile.

A

LE.

SIGNATURE

Réservation souhaitée	Quantité	Total
Nombre de table de 1.5m	... table(s) x 7.5€	€
Emplacement vide pour Portants (Art. 5 du règlement général)	... x (1m50) x 7.5€	€



Des sandwiches Jambon-fromage seront mis en vente à 3€ . Réservez dès maintenant le votre et partez plus sereinement, on s'occupe de tout !	... sandwiches x 3€	€
---	---------------------	--------

Montant total du règlement (Chèque à l'ordre de ERGUE QUIMPER HANDBALL)